

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 42 (1904)
Heft: 49

Artikel: Le plus pour le moins
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-201715>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

rafraichir et reconfrimer nos ordonnances précédentes à ce sujet rendues par un nouveau et exprès commandement que nous faisons à tous nos vassaux et autres personnes qui auront encore ce droit de taille et main-morte sur quelques-uns de nos sujets, deles en avertir, et les obliger à s'en affranchir sous un prix raisonnable, et ce dans un an, précisément à défaut de quoi ils seront entièrement déchus de semblable droit, que s'il arrivait quelque obstacle du côté des dits sujets, soit qu'ils ne voulussent pas se prévaloir de notre présente ordonnance, ou qu'ils ne puissent convenir de prix pour tel affranchissement, en ce cas les uns et les autres comparaitront devant nous pour les y obliger ou régler tels différents selon équité, dans l'intention où nous sommes de ne souffrir plus telles personnes dans nos pays. Et afin que chacun de ceux qui ont semblable intérêt se sache là-dessus conduire, tu feras publier en chaire notre présent mandat.

» Dieu avec toi.

» Donné le 27 Juin 1678. »

Le plus pour le moins.

Un aubergiste d'une de nos petites villes contracte une péritonite, à la suite d'un refroidissement et peut-être aussi, par suite de trop fréquents et trop copieux excès.

Le docteur qui le soigne sait qu'il serait téméraire, sinon dangereux, de le vouloir condamner à l'abstinence complète. Il lui permet quelques écarts. Le malade profite largement de cette tolérance, bien entendu.

Entré en convalescence, il reçoit, l'autre jour, la visite d'un voisin. Celui-ci est stupéfait de trouver l'aubergiste en train de siroter un verre d'absinthe.

— Comment, Sami, tu bois déjà une absinthe ? Qu'elle imprudence !

— Kaise-té, fou ! Peuh ! ça veut pas me faire de mat. J'avais assez de ce régime de laitage. Je suis pas habitué à ça, moi.

— Oui, mais si le docteur te voyait ?

— Le docteur ?... C'est lui-même qui a dit à ma bourgeoise qui me valait enco mieux boire une petiotte absinthe que cinq ou six vermouths, comme je faisais avant.

Lo bon büro.

Madame Torcotson, qu'on l'ai desai dinse po cein que l'avai adi la tita verliä ein devant et ein derrai, po vere cein que se passäve, demorave pé Lozena. Ma po vo dere äo justo à quinna tserraire, se l'étai pé vé lo « Cygne » äo bin pé vé lè « Message », diabe m'einlèvâi que m'ein rappelo. L'avai fauta de truffie, et on deçando mode contre lo marsi de la Ripouna, iö l'ai 'na præo matäire lo demicro et lo deçando. N'arai pas z'u grand teimps à tsertsi, mä voliäve de cliiau groche z'impèrator quasu po rein, et, ma fäi, vo sède, lè paisans que se sant escormantsi et arenä tot lo tsautain po ein avai quauqu'ene, ne lè z'accouyant pas contre lè potte dâi dzein. L'arreve tot parâi vé dou paisans, dou bessons, de pé lo fond dau Dzorot, que l'avant dâi truffie, redzernaies et que lè bäillivant on bocon meilläo marsi. La dama lau z'ein atsité d'äo trâi quartèrons, mä fäillâi que lè meneyant à son ottö. Lâi furant pé vé lè duve z'häore.

Quand l'è que l'urant dètserdzi, la dama lé fa montä à son pâlo, lè fä seta à la trällia iö l'ai avai dau pan et onna demi-livra de büro que n'ire pas oncora eintanaie.

Noutrè coo l'avant pardieu bin fan, assebin ion dâi fräres sè met à eintana lo buro d'on bet et à se copä onna rachon, malheureux, que comptäve po iena, tandu que le second fasäi de mimo, mä à l'autro bet.

La dama étai su dâi z'èpene, n'ousäve pas läo dere que copävant trâo gros, étai quie à mäiti grindze, lè djoute asse rodze que dâi racene, piattäve à l'einto, regrettäve gros son büro, cà l'ire on bocon crapene. Tot parâi quand väi que l'avant eintanä la demi-livra dâi dou bets, lau dit :

— Accutä, porquie ai-vo copä dinse dâi dou bets ? Fäillâi quemeinci ti lè dou äo mimo bet, et allä ein lève. Ora, n'a pe rein bouna façon.

Adan, tandu que s'ein servessant on pucheint bocon, tsacon de la part que l'ire de ver leu, ion dâi beson dit tot bounameint à la dama, ein lâi montreint la demi livra :

— Quemeinci à n'on bet äo à l'autro, pouh... que cein fa-te, vouäitide, no vollein præo no reinconträ.

MARC A LOUIS.

La livraison de novembre de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient les articles suivants :

Orateurs et hommes d'état à l'époque de la monarchie de juillet, par Edmond Rossier. — Pitié de femme. Roman, par Manuel Gouzy. (Cinquième partie) — Le diable et le satanique dans les littératures européennes, par Michel Delines. (Troisième et dernière partie.) — Les traitements antituberculeux, par le D^r Robert Odier. — Un grand philosophe religieux du dix-neuvième siècle. Pierre Leroux, par Paul Stapfer. (Seconde et dernière partie.) — Ames cévenoles. Roman, par J. Hudry-Menos. (Septième partie.) — James Fazy et les réfugiés en Suisse, de A. Herzen. — Chroniques parisiennes, italienne, des Pays-Bas, américaine, suisse-allemande, scientifique, politique. — Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau de la *Bibliothèque universelle* :
Place de la Louve, 1, Lausanne.

Quand on est pressée !

L'autre jour, place de la Rouvenaz, à Montreux, l'excellente M^{me} Patet, qu'accompagnait une autre dame, fit signe au conducteur d'un tram qu'elle voulait monter. Très obligeamment, le wattman s'empressa d'arrêter sa voiture.

— Eh bien, je vous dis : au revoir, madame Blesson, fit la Patet... Dès que vous serez à Genève, écrivez-moi comment vous vous y trouvez... Vous avez mon adresse, n'est-ce pas ?... Ah ! mon Dieu, non, j'ai oublié de vous la donner... Je vais vous remettre la carte de l'hôtel où je descends ; elle est dans mon calepin, au fond de mon petit sac, entre mon portemonnaie et mon mouchoir... Attendez, la voici !... Non, c'est une note du boucher !... Mais oui, c'est bien l'adresse en question... J'étais sûre, voyez-vous, de l'avoir soigneusement conservée... Adieu donc, chère madame, n'oubliez pas de m'écrire un petit mot... Mes amitiés à tous les vôtres et à M^{me} Dardagny... Quelle femme ravissante que cette M^{me} Dardagny !... Comprenez-vous qu'elle ait pu épouser l'ours qu'est son mari ? un ours mal léché, et, qui pis est, un ours enragé !... Il la brutalise, ma chère... Hélas ! nous autres pauvres femmes, nous serons toujours les victimes des hommes !... Ainsi, tenez, ma pauvre sœur Caroline, si bonne, si douce !... Eh bien, elle est mariée à un homme qui brise tout chez lui !... Mais voyez donc l'impertinence de ce conducteur : il est parti sans me prendre !... Il me faudra attendre encore dix minutes jusqu'au prochain tram !... Et moi qui suis si pressée !

ZED.

La Muse donnera à la Maison du Peuple, vendredi prochain, 9 décembre, deux œuvres nouvelles ; deux grands succès parisiens. D'abord, *La Neige*, pièce dramatique en deux actes, de H.-G. Ibels et Pierre Morgand, puis une étourdissante bouffonnerie, *La Lune de Miel*, joyeux vaudeville en 3 actes de Daniel Riche et Arthur Bernède.

Cette dernière pièce, qui reprend et comique plaisamment la donnée des « Surprises du divorce », a obtenu un succès colossal au théâtre Cluny, pendant une saison entière.

On voudrait l'inventer...

Voici, reproduit *tel quel*, l'engagement rédigé par le secrétaire municipal d'une de nos communes, au sujet du placement d'une jeune fille assistée.

« Ensuite de la publication incarsérée dans la feuille des avis officiels, sous date du... au sujet du placement de... »

» 1° La municipalité de ... la place en pension pour le terme d'un an au conditions suivantes :

» 2° Le maître de pension a qui elle sera adjudgée devra la nourrir.

» 3° L'entretenir convenablement, et l'entretenir d'habillement et la rendre avec 2 vêtements neuf complet et en bon état avec trois chemises au bout de l'année si elle ne lui est pas radjugée à nouveau.

» 4° Si par hasard elle venait à quitter sa pension la municipalité se réserve le droit de ne payer sa pension qu'a ratte du temps qu'elle en aura profité.

» 5° De plus la municipalité exige qu'elle ne soit occupée qu'au habitudes du sexe.

» 6° La municipalité se réserve jusqu'à la fin courant pour l'adjudg au soumissionnaire qui l'aura soumissionné.

» 7° De plus elle devra être rendue chez le soumissionnaire franco et sans aucun frais pour la commune... »

La première causerie italienne de M. *Evarist Loi*, à l'Ecole Berlitz a été fort goûtée. Nous nous faisons donc un plaisir de rappeler que la seconde aura lieu, lundi 5 courant, à 8 heures. Sujet : Antonio Fogazzaro (suite).

THÉÂTRE. — Dimanche dernier, *Le monde où l'on s'ennuie*, une troisième, où l'on s'entassait ; et ce n'était que justice. Mardi soir, auditoire un peu plus clairsemé. Dommage pour les absents. C'était Baret, nous donnant une pièce des plus amusantes de M. Donnay, *La Bascule*. Jeudi, de nouveau affluence ; on jouait *Ami Fritz*, une comédie pour les pensionnés, où chacun trouve son plaisir. Il est toujours entendu que l'interprétation est parfaite, et M. Darcourt le plus habile des directeurs. — Demain, dimanche, *La Déserteuse*, comédie en 4 actes de Brioux et Sigaux ; *La Cullotte*, vaudeville en 3 actes de Sylvane et Artas.

Caroli, l'homme phénomène dont l'épiderme ne redoute rien, a tenu la semaine. Qui donc n'est allé le voir ? A côté de lui, nombre d'attractions. Cela ne dure qu'un instant. Tous les huit jours le programme change. Tant pis pour qui ne sait consacrer au moins un soir par semaine à nos *Variétés* de Bel-Air. Ainsi, dès lundi, spectacle tout nouveau.

Les rhumatismes.

Aucun remède ne soulagera plus rapidement et plus sûrement les accès de rhumatisme articulaire, aigu ou chronique, que ne le font les *Emplâtres Alcock*, appliqués au moment voulu. Les qualités réchauffantes de cet emplâtre, sans flanelle ni ouate, ne sont dépassées par aucun produit analogue.

En vente partout : **Almanach du Conteur vaudois** pour 1905. Prix : 50 centimes.

En vente au Bureau du *Conteur* et à l'imprimerie Guilloud-Howard : *Le Mariage de Jean-Pierre*, saynète vaudoise de Pierre d'Antan (5 personnages) ; 1 ex., fr. 0,75 ; 5 ex., fr. 2,50.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.